

# Questions que vous pourriez vouloir poser à votre fournisseur de soins de santé à propos des biosimilaires

**Vous envisagez de parler des biosimilaires à votre professionnel de la santé ou il vous en a déjà parlé? Voici quelques questions que vous pourriez lui poser au sujet des biosimilaires et des produits biologiques d'origine.**

## **Exemples de questions à poser à votre professionnel de la santé sur les biosimilaires :**

- Quel est le nom du biosimilaire qui pourrait remplacer le médicament biologique d'origine? (*Notez que les médicaments ont deux noms : celui que le fabricant leur donne, qu'on appelle également le nom de marque, et leur nom chimique*)
- Est-ce que les bienfaits et les risques potentiels de ce biosimilaire sont semblables à ceux de mon médicament biologique actuel (si vous en prenez un)? Sinon, quelles sont les différences? Comment savoir si j'ai une réaction indésirable (à un biosimilaire ou à un médicament biologique)? Si j'ai une réaction indésirable ou si le biosimilaire n'est pas aussi efficace que prévu, vais-je pouvoir revenir à mon médicament biologique d'origine ou vais-je devoir passer à un nouveau médicament biologique?
- Comment le biosimilaire sera-t-il administré? S'il est administré par perfusion : est-ce que je vais devoir me rendre à un centre de perfusion différent de celui où je vais actuellement? *Vous devriez vérifier si le centre de perfusion est plus facile d'accès que votre centre actuel ou non.* Si je passe de la perfusion à l'injection sous-cutanée (ou vice versa), est-ce qu'on me fournira de la formation et du soutien?
- Quel est l'horaire de dosage (fréquence, moment de la journée, etc.)? Sera-t-il le même que pour mon médicament biologique actuel?
- Si je m'administre le biosimilaire moi-même, vais-je devoir suivre des exigences particulières pour l'entreposer? Est-ce qu'on m'enverra tout ce dont j'ai besoin pour me l'administrer moi-même?
- Le programme de soutien aux patients est-il différent de celui auquel je suis inscrit(e) actuellement? Si oui, quelles sont les différences?
- Y a-t-il une différence entre le prix du/des biosimilaire(s) et le prix du médicament biologique d'origine? Le biosimilaire me coûtera-t-il quelque chose?
- Dois-je m'attendre à soumettre des formulaires pour obtenir le remboursement des coûts de mon biosimilaire, ou est-ce que mon rhumatologue s'en chargera?
- Est-ce que je vais devoir donner une nouvelle ordonnance à ma pharmacie?
- Est-ce que je vais pouvoir revenir à mon ancien médicament si le biosimilaire ne fonctionne pas aussi bien que l'ancien ou si j'éprouve des effets secondaires?

**Si votre professionnel de la santé vous parle des biosimilaires, vous pouvez lui poser les questions suivantes, en plus de celles qui sont énumérées ci-dessus :**

- Pourquoi me recommandez-vous ce biosimilaire?
- Que se passera-t-il si je ne souhaite pas passer au biosimilaire? Quelles sont les conséquences ou les options qui s'offrent à moi? Y a-t-il un coût pour moi si je choisis de continuer à prendre le produit biologique d'origine?
- Quelles sont les données scientifiques disponibles sur l'utilisation de biosimilaires, en particulier sur le passage d'un produit d'origine à un biosimilaire?
- Quel est le plan B si je ne me sens pas aussi bien que prévu en prenant le biosimilaire? Puis-je appeler à la clinique ou prendre un rendez-vous?
- Quels sont les risques et les bénéfices potentiels pour moi si je change de traitement?

*Cette information a été examinée par le comité consultatif médical de l'ACA. Il ne s'agit pas d'un avis médical pour votre situation en particulier. Veuillez discuter des préoccupations spécifiques à votre situation avec votre propre professionnel de la santé.*